



KPMG S.A.
51 rue de Saint Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9



Forvis Mazars
109, rue Tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon Cedex 06

Monsieur Bruno Lina
Président
Université Claude Bernard Lyon 1
43 Bd du 11 Novembre 1918
69100 Villeurbanne

Notre réf : PG-MG

Lyon, le 23 septembre 2026

Université Claude Bernard Lyon 1 - Mission de consultation relative à la revue de la migration du système d'information SIFAC+

Monsieur,

Suite à nos divers entretiens, nous avons le plaisir de vous confirmer ci-dessous les termes et conditions relatifs à l'organisation de notre mission de consultation relative à la revue de la migration du système d'information SIFAC+, qui concerne l'Université Claude Bernard Lyon 1. Cette intervention s'inscrit dans le cadre de notre mission de commissaires aux comptes de l'Université Claude Bernard Lyon 1 dont les conditions générales d'intervention figurent dans notre dernière lettre de mission en date du 12 novembre 2025 (nous vous ferons parvenir rapidement notre lettre de mission pour l'exercice clos au 31 décembre 2026).

1. Etendue de la mission

1.1. Objectifs de la mission

Dans le cadre de la migration de votre système d'information comptable et financier (de SIFAC à SIFAC+), nous sommes amenés conformément à nos normes d'exercice professionnel, en notre qualité de commissaires aux comptes de l'Université Claude Bernard Lyon 1, de délivrer une consultation portant sur la revue de la migration du système d'information SIFAC, relative à votre Université.

KPMG SA
Société anonyme à conseil d'administration d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Forvis Mazars SAS
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Capital de 5 986 008 euros - RCS Lyon B 351 497 649
N° de TVA Intracommunautaire : FR 42 351 497 649



1.2. Travaux à réaliser

Les travaux que nous réaliserons viseront à :

- *Revue du management de projet :*
 - Revue du pilotage du projet et suivi des risques projet :
 - Prise de connaissance via entretiens et revue de documentation du projet, notamment en termes d'organisation, de planning, de critères de go/no go, de gestion des risques afin d'identifier et suivre les risques induits par le projet.
 - Revue de la recette fonctionnelle et du plan de bascule :
 - Analyse de la phase de recette afin de s'assurer de la complétude du plan de recette (fonctionnalités, interfaces, habilitations) et de la réalisation exhaustive des tests définis ;
 - Analyse des anomalies identifiées pendant la phase de recette avec un focus sur les anomalies bloquantes ;
 - Vérification de la validation formelle de la phase de recette avant mise en production ;
 - Analyse du plan de Go/No Go ;
 - Vérification de la validation formelle de la bascule avant mise en production.
- *Exhaustivité des données de reprise :*
 - Revue de la stratégie de migration :
 - Prise de connaissance et analyse de la stratégie de migration de données (automatique via outil, re-saisie, etc.), des principes de reprise de données (traçabilité des opérations de reprise, règles de conversion / transcodification, etc.), de nettoyage des données, d'enrichissement, de mise en qualité des données, etc...
 - Compréhension et revue de la validation du périmètre de données à migrer : soldes comptables, postes non soldés (clients et fournisseurs (2 comptes par type au maximum), immobilisations et Eotp).
 - Revue de la migration des données :
 - Vérification de la validation formelle de la reprise de données après migration (soldes du bilan de la balance générale + détail des PNS, Eotp, immobilisations (valeur brute et cumul amortissement, durée amortissement).

Notre consultation sera assortie de recommandations qui sont de nature à contribuer à l'amélioration des traitements comptables et de l'information financière.

1.3. Rapport

La consultation sera formalisée dans un document daté et signé.

Ce document ou rapport vous sera communiqué pour votre seule information et ne pourra être utilisé, distribué ou cité à d'autres fins.



La consultation que nous réaliserons ne constitue ni un audit ni un examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nos travaux seront réalisés à partir des éléments d'information communiqués par votre société au regard du contexte particulier qui nous est présenté, des textes légaux et réglementaires, des positions de doctrine et des pratiques dont nous avons connaissance à la date de l'émission de notre rapport. Cette consultation concernera uniquement les faits spécifiés ci-dessus et ne pourra pas s'appliquer à d'autres circonstances ni être utilisée dans d'autres circonstances.

Notre analyse ne saurait en aucun cas être interprétée comme une position de place ou notre opinion générale. Les conclusions issues de notre analyse ne pourront s'appliquer qu'au contexte précité et compte tenu de l'ensemble des commentaires et limitations qui y seront attachés.

La consultation vise seulement le cas d'espèce et le contexte décrits dans la présente lettre de mission. Nous ne prenons aucun engagement de mise à jour de notre consultation au titre d'événements, de modification du contexte particulier qui nous est présenté, d'évolution des textes légaux et réglementaires, des positions de doctrine et des pratiques postérieurs à la date d'établissement de notre consultation.

2. Organisation de la mission

En tant qu'associés signataires, nous serons responsables du déroulement de la mission et nous serons assistés de spécialistes de nos équipes IT :

Grade	KPMG SA	Forvis Mazars
Associé IT	Valéry Drouot	Samuel Janin
Senior Manager IT	Christian Monnet	Jonathan Forissier
Senior	Quentin Jollivet Castelot	Damla Sagir

La mission se déroulera sur la période allant du 15 septembre au 15 décembre 2026 au plus tard. Nous délivrerons notre consultation au plus tard le 15 décembre 2026. Le bon déroulement de notre mission repose sur la coopération des employés de votre société.

Pour permettre la réalisation de nos travaux, il vous appartient de nous communiquer l'analyse préalable de l'opération effectuée par votre société, ainsi que les consultations éventuellement délivrées sur le sujet par d'autres intervenants.

3. Honoraires

Nos honoraires sont fonction du niveau de responsabilité, de la nature et de la complexité des travaux effectués et du temps passé. Ils s'élèveront à €.11 995 HT, répartis de la manière suivante entre cabinet :

- KPMG SA : €. 6 095 HT
- Forvis Mazars : €. 5 900 HT



Ils sont présentés ci-dessous en fonction des étapes de la mission et des grades des intervenants :

	Associé audit		Associé IT		Managers audit et IT		Senior		Junior		Total
	KPMG	Mazars	KPMG	Mazars	KPMG	Mazars	KPMG	Mazars	KPMG	Mazars	
Management du projet	1,0	1,0	1,5	1,5	3,0	3,0	4,5	4,5	7,0	7,0	34,0
Revue du pilotage du projet et suivi des risques projet :	1,0	1,0	1,0	1,0	1,5	1,5	2,0	2,0	3,0	3,0	17,0
> Prise de connaissance via entretiens et revue de documentation du projet, notamment en termes d'organisation, de planning, de critères de go/no go, de gestion des risques afin d'identifier et suivre les risques induits par le projet											
Revue de la recette fonctionnelle et du plan de bascule :			0,5	0,5	1,5	1,5	2,5	2,5	4,0	4,0	17,0
> Analyse de la phase de recette afin de s'assurer de la complétude du plan de recette (fonctionnalités, interfaces, habilitations) et de la réalisation exhaustive des tests définis											
> Analyse des anomalies identifiées pendant la phase de recette avec un focus sur les anomalies bloquantes											
> Vérification de la validation formelle de la phase de recette avant mise en production											
Exhaustivité des données de reprise	3,0	3,0	2,0	2,0	3,5	4,0	10,0	10,0	32,0	32,0	101,5
Revue de la stratégie de migration :	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	2,0	2,0	4,0	4,0	18,0
> Prise de connaissance et analyse de la stratégie de migration de données (automatique via outil, re-saisie, etc.), des principes de reprise de données (traçabilité des opérations de reprise, règles de conversion / transcodification, etc.), de nettoyage des données, d'enrichissement, de mise en qualité des données, etc.											
> Compréhension et revue de la validation du périmètre de données à migrer : soldes comptables, postes non soldés (clients et fournisseurs (2 comptes par type au maximum), immobilisations et Eotp)											
Revue de la migration des données :	2,0	2,0	1,0	1,0	2,5	3,0	8,0	8,0	28,0	28,0	83,5
> Test de la reprise des données par analyse de la documentation, revue des contrôles réalisés et documentés par les équipes visant à s'assurer de la correcte reprise des données (exhaustivité, intégrité)											
> Vérification de la validation formelle de la reprise de données après migration (soldes du bilan de la balance générale + détail des PNS, Eotp, immobilisations (valeur brute et cumul amortissement, durée amortissement))											
Total nbre d'heures	4,0	4,0	3,5	3,5	6,5	7,0	14,5	14,5	39,0	39,0	135,5
Taux actualisé (€)	180	170	180	170	146	140	95	90	62	60	
Total des honoraires (HT)	720 €	680 €	630 €	595 €	949 €	980 €	1 378 €	1 305 €	2 418 €	2 340 €	11 995 €

Cette proposition repose sur des conditions normales de nos travaux et sur la coopération et l'assistance active de vos services. La découverte de problèmes spécifiques inconnus à ce jour, pourrait conduire à une révision de cette estimation. Si le cas se présentait, nous vous en informerions sans délai afin de prendre en commun les dispositions nécessaires.

Nous vous proposons de vous envoyer nos factures d'honoraires au 15 décembre 2026.

Nous vous rappelons que nos honoraires sont payables sous 30 jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture.



4. Conditions générales d'intervention

Nos conditions générales d'intervention régissant la présente mission sont celles relatives à notre mission de certification des comptes, que vous avez acceptées au titre de notre lettre de mission du 12 novembre 2025 relative à l'exercice clos au 31 décembre 2025. La lettre de mission et les conditions générales d'intervention constituent l'intégralité de l'engagement entre les parties, l'ensemble formant ainsi un contrat.

Nous vous saurions gré de confirmer par écrit votre acceptation de la présente lettre en nous retournant un exemplaire de cette lettre revêtu de votre signature avec la mention « bon pour accord »

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information que vous pourriez souhaiter et vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

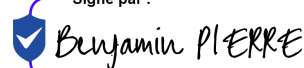
KPMG S.A.

Forvis Mazars

DocuSigned by:

 B845385E06AA49D...

Philippe Gatta
 Associé

Signé par :

 E24FC7C1B04C406...

Benjamin Pierre
 Associé

Copie à :
 Xavier Eymard, Agent Comptable
 Oiasfi Chaabnia, Directeur Général des Services Adjoint en charge des Finances

Bon pour accord, pour le compte de l'Université Claude Bernard Lyon 1

_____ (Civilité, Prénom, Nom)

_____ (Fonction)

____ / ____ / 20__